

## CCN du négoce et des prestations de services dans les domaines médico-techniques



**Depuis le 1er janvier 2021, AG2R LA MONDIALE, HARMONIE MUTUELLE / MUTEX (membres du Groupe VYV) ainsi que l'OCIRP sont les organismes labellisés par votre branche professionnelle pour vos régimes de protection sociale.**

Soucieux de proposer à l'ensemble de vos salariés une protection sociale de qualité, les partenaires sociaux de votre branche ont négocié les garanties et les tarifs des régimes frais de santé et prévoyance. En rejoignant l'un des organismes labellisés, non seulement vous bénéficiez d'un tarif préférentiel et mutualisé mais vous vous assurez d'être conforme à vos obligations conventionnelles.

## Découvrez les offres adaptées à vos besoins



En savoir plus

Télécharger  
la plaquette



En savoir plus

Télécharger  
la plaquette